

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04967

Numéro SIREN : 842 758 740

Nom ou dénomination : A.B ETUDES

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2023 sous le numéro de dépôt 8522

①

BILAN SIMPLIFIÉ

certifié conforme
le président
DGFIP N° 2033-A 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **A.B ETUDES**

Néant * ☐

Adresse de l'entreprise **42 RUE DES ETOURNEAUX 33600 PESSAC**

SIRET **8 4 2 7 5 8 7 4 0 0 0 0 1 8**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **12**

Durée de l'exercice précédent* **12**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 0
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030	15 634	4 993
	Immobilisations financières* (1)	040	042	10 641	13 241
	Total I (5)	044	048	4 993	10 641
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
	Marchandises*	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070	13 355	13 048
		072	074	1 491	3 608
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	12 461	25 695
	Charges constatées d'avance*	092	094		
	Total II	096	098	27 307	42 351
Total général (I + II)		110	112	4 993	55 592
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		3 000	3 000
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		300	300
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134		9 467	19 096
	Résultat de l'exercice	136		679	1 009
	Provisions réglementées	140			
Total I		142		13 446	23 405
Provisions pour risques et charges Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		6 424	10 227
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		4 500	2 147
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172	1 591	13 578	19 812
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		24 503	32 187
Total général (I + II + III)		180		37 948	55 592
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	644
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2022

certifié conforme le président

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A.B ETUDES		Néant * ☐					
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 0			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210						
	Production vendue	{	dont export et livraisons		215		214				
			biens		216						
			services*		217		218		94 997 73 155		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222						
	Production immobilisée*				224						
	Subventions d'exploitation reçues				226						
Autres produits				230		3		2 798			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		95 000		75 953			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234						
	Variation de stock (marchandises)*				236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240						
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)		242		29 334		17 887		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243 788		244		788		322		
	Rémunérations du personnel*				250		42 745		38 400		
	Charges sociales				252		17 187		15 773		
	Dotations aux amortissements*				254		3 244		1 749		
	Dotations aux provisions				256						
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259				262		1 1		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260								
Total des charges d'exploitation (II)				264		93 298		74 130			
I — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		1 702		1 822			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280						
	Produits exceptionnels (IV)				290						
	Charges financières (V)				294		809		541		
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		94		80	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348							
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306		120		192		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310		679		1 009			
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		679		314			
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles*				322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		120				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247		330		94				
	Écart de valeurs liquidatives sur OPC*		248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)		ZFU-TE (art. 44 octies A)		987		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991 342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		JEI (44. sexies A)		989						
	ZRD (44. terdecies)		ZRR (44. quindécies)		138		Bassins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexodécies)		992		
	ZFANG (44. quaterdecies)		Investissements outre-mer		344		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993		
	Dont divers	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		655		643		Créance report en arrière du déficit		346 350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645		647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		990	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)						Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648		641					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352 893		354		
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)				356					
Déficits antérieurs reportables :*		dont imputés sur le résultat :				360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370 893		372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 (Notice BIC RS).

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

SASU AB ETUDES

SASU au capital de 3 000 Euros

Siège social : 42 rue des Etourneaux

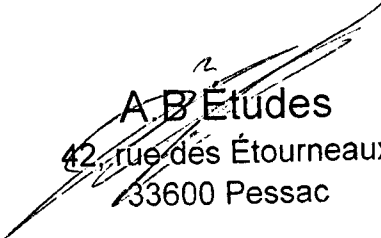
33600 PESSAC

RCS : BORDEAUX 842758740

ANNEXES

Aux comptes annuels présentés en Euros

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021


A.B Études
42, rue des Étourneaux
33600 Pessac

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 37 948 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 679 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

A.B Études
42, rue des Etourneaux
33600 Pessac

AB ETUDES
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 42, rue des Etourneaux 33600 PESSAC
842758740 R.C.S. BORDEAUX,

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2021

Monsieur BOULANGER Arnaud, actionnaire unique et président de la société AB ETUDES, soussigné, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **94 997 Euros**.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **93 298 Euros** pour l'exercice.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **29 334 Euros** au 31/12/2021.
- Les impôts et taxes ressortent à **788 Euros** au 31/12/2021.
- Les salaires et traitements ressortent à **42 745 Euros** au 31/12/2021, et les charges
- sociales correspondantes à **17 187 Euros** au 31/12/2021.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à
- **3 244 Euros** au 31/12/2021.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-809 Euros**.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-94 Euros** au 31/12/2021.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **679 Euros**.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

AB



Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **15 634** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **4 993** Euros, soit un montant net de **10 641** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **27 307** Euros.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **13 446** Euros.
- Les emprunts et dettes ressortent à **24 503** Euros.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **95 000** Euros au 31/12/2021.

Le résultat d'exploitation s'établit à **1 702** Euros.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultat Affectation

L'Actionnaire unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** faisant ressortir **un bénéfice** de **679** Euros.

Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de **9 467** Euros.

Le résultat à affecter ressort ainsi à **10 146** Euros.

L'Actionnaire unique décide d'affecter le résultat de **10 146** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **10 146** Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'ab.
	Dividendes	Autres revenus distribués
		0
		0
		0

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

AB

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

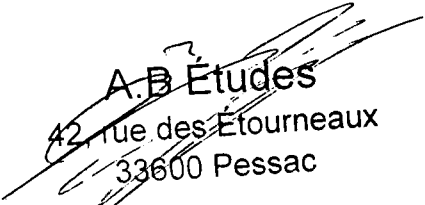
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à BORDEAUX
Le 21/06/2022

Le Président



A.B. Études
42, rue des Etourneaux
33600 Pessac

AB ETUDES
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 42, rue des Etourneaux 33600 PESSAC
842758740 R.C.S. BORDEAUX

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU
21/06/2022
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Résultat Affectation

L'Actionnaire unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** faisant ressortir **un bénéfice de 678,69 Euros**.

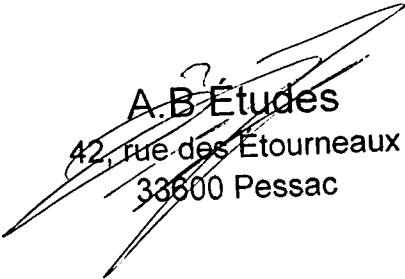
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de **9 466,86 Euros**.

Le résultat à affecter ressort ainsi à **10 145,55 Euros**.

L'Actionnaire unique décide d'affecter le résultat de **10 145,55 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **10 145,55 Euros**
-
-

Pour copie certifiée conforme
Le Président


A.B Études
42, rue des Etourneaux
33600 Pessac